



Bulletin municipal Commune de CARLIPA

Mesdames, Messieurs,

■ Le mot du Maire ■■■

Je vous présente aujourd'hui votre nouveau bulletin municipal. C'est pour moi l'occasion, avec toute l'équipe municipale, de présenter à ceux qui n'ont pu assister à la cérémonie des vœux, mes meilleurs vœux de santé, de bonheur, de réussite et de fraternité pour la nouvelle année qui s'annonce.

Vous le savez bien sûr, cette année, au mois de mars, auront lieu les élections municipales. C'est donc la fin d'un mandat municipal. Au cours de ces six années écoulées, de nombreuses actions ont été menées.

Cette mandature a vu la naissance du bulletin municipal que vous lisez. Il rassemble, 3 fois par an, des informations pratiques et vous tient au courant de l'avancement des dossiers, des travaux réalisés et des projets à l'étude.

La numérotation des habitations permet aux services publics de trouver facilement les personnes. Le schéma directeur d'assainissement a été mené à bien. Il a servi de base au dossier loi sur l'eau, document indispensable à la rénovation du réseau d'assainissement. La charte Natura 2000 du site de la vallée du Lampy a été validée. La salle polyvalente a été inaugurée le 20 février 2010. Le coût total est de 570 000€ HT y compris les réseaux. Les subventions se sont élevées à 340 000€. Nous avons ensuite ajouté l'éclairage du parking, puis l'abri grillade puis dernièrement le goudronnage des abords. L'entretien de la voirie communale s'est étalé au long du mandat : rue des caves, impasse des jardins, cour de l'école, rue de la République, place Bellevue, élargissement du virage chemin des Castelles, aménagement paysager à la croix des Évangélistes, trottoirs boulevard des tilleuls et rue du pignier, éclairage chemin de Fount d'Auma, rénovation des auges. Les travaux sont effectués par des entreprises locales, de Carlipa si possible. L'horloge de l'église a été remplacée.



Le 1^{er} janvier 2013 notre commune a changé de communauté de communes.

Nous sommes à l'an un de la Communauté de Communes Piège Lauragais Malepère. L'Alae de Cenne-Monestiés (la garderie) où sont accueillis les enfants de Carlipa, a été mise aux normes.

Le SGEPI (regroupement pédagogique avec Cenne-Monestiés et Villespy) a fêté ses 40 ans d'existence. 100 écoliers fréquentent nos écoles. Tous les intervenants sont unis pour que nos enfants s'épanouissent de la meilleure des façons.

Je suis heureux de voir l'implication des participants dans les commissions Cadre de Vie et Relations Humaines, les échanges, les rencontres, dans un but commun : améliorer toujours le bien vivre au village. Une dynamique est créée, c'est indéniable.

Carlip'Animations nous régale tout au long des années de programmations variées et nombreuses. L'ambiance simple, détendue et conviviale des manifestations est en phase avec l'esprit du village.

Voilà pour le bilan. Tout cela sans changement des taux d'imposition et avec un taux d'endettement des plus mesuré.

Vous voyez que tous nos efforts portent d'une manière ou d'une autre sur la croissance et sur le bien vivre à Carlipa. Mais toujours dans les limites budgétaires, évidemment.

Je voudrais, pour terminer, remercier l'ensemble des conseillers municipaux pour l'excellent travail accompli, mes adjoints, bien sûr, pour la confiance réciproque et en toute transparence. Remercier Ghislaine pour son efficacité à toute épreuve. Remercier le personnel du SGEPI qui s'occupe parfaitement de nos petits.

Bonne lecture à tous.

Serge Serrano

■ Informations Communales ■■■

■ Brûlage des végétaux... la réglementation se durcit !!!

Pour des raisons sanitaires de réduction de la pollution atmosphérique, de nuisances à l'environnement et au voisinage générés par les odeurs et la fumée, le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit par arrêté préfectoral pris en date du 7 octobre 2013.

En effet, le brûlage des déchets verts est une combustion peu performante qui génère des composés cancérigènes.

Le régime dérogatoire ne peut être appliqué sur notre commune compte tenu de la proximité des déchetteries acceptant nos déchets verts dans un rayon de moins de 10 kilomètres (Bram, Saint-Papoul).

Toutefois, le brûlage des déchets « secs » reste autorisé au cours de la période du 16 octobre au 14 mai inclus.

Pour plus d'informations contactez votre mairie.



■ Les commissions Cadre de Vie et Relations Humaines



Les deux commissions se sont réunies en novembre.

Lors de la réunion **Cadre de Vie** ont été présentés les dossiers soumis à la Communauté de Communes Piège-Lauragais-Malepère dans le cadre des chantiers d'insertion 2014. Ces chantiers, gérés par un centre de formation adapté, permettent, pour les personnes en insertion, de recevoir rémunération et formation. Pour les communes de la communauté, ils permettent la réalisation de travaux de maçonnerie, la commune ayant à sa charge uniquement les frais de matière première.

Quatre dossiers ont été déposés, pour 2014 à la Communauté de Communes ; le premier concerne la mise en valeur de la Cajorque par piquage des murs intérieurs et extérieurs.

Ce dossier a été priorisé par la commission Cadre de Vie. Le second dossier consistait à la réalisation d'un muret en pierres entre le boulodrome et la rue de la République. Le troisième traitait de la remise en état de la chaussée (liaison entre la route de Bram et le boulevard des tilleuls). Le dernier dossier prévoyait la remise en état de la passerelle de Palamau endommagée par les crues du Lampy du printemps dernier.

La volonté de prioriser les travaux Cajorque a été respectée par la Communauté de Communes qui a retenu et planifié ces travaux sur 2014.

Autres sujets abordés :

■ L'étude du projet de rénovation du bâtiment de l'école et de la mise en sécurité et accessibilité des classes va débiter. Cette étude permettra d'établir le dossier de demande de subvention à déposer à l'automne prochain.

■ Le projet architectural du futur columbarium n'a pas retenu l'unanimité des membres de la commission. Le dossier va être mis entre les mains des élèves de l'école des architectes.

Côté **Relations Humaines**, les sujets suivants étaient traités : cadeaux aux nouveau-nés, colis de fin d'année, cérémonie des nouveaux arrivants, cérémonie des vœux 2014, repas CCAS.

■ La décision prise en commission d'offrir un cadeau aux nouveau-nés a été entérinée par le Conseil Municipal. Les 5 nouveau-nés en 2013 et leur famille ont reçu un cadeau sous forme de bon d'achat dans une enseigne chaurienne spécialisée en puériculture.

■ Dans le cadre du CCAS, 25 colis de Noël ont été distribués le 21 décembre dernier aux personnes habitant la commune et ayant atteint l'âge de 75 ans. Une boîte de chocolats était offerte aux personnes résidant en maison de retraite.

■ Le 22 novembre dernier a eu lieu la cérémonie des nouveaux arrivants à laquelle étaient conviées 13 nouvelles familles. Les présents recevaient du Maire et du Conseil Municipal les vœux de bienvenue. Une occasion de faire plus ample connaissance autour d'un vin d'honneur réunissant l'ensemble des habitants de la commune.

■ Informations Communales (Suite) ■ ■ ■

■ Les commissions Cadre de Vie et Relations Humaines (suite)



■ La population du village était conviée, le 10 janvier dernier, à la cérémonie des vœux 2014. L'occasion pour le Maire, son Conseil et le Conseiller Général de souhaiter à toutes et à tous une excellente année 2014.

■ Le 26 janvier dernier, le repas annuel du CCAS était offert aux personnes de plus de 65 ans. 44 convives (dont 36 gratuits) répondaient à cette traditionnelle invitation.

Autres sujets abordés :

■ Retour sur les repas de quartiers 2013 ■ Clic Castelnaudary : étude de mise en place de réunions d'apprentissage sujet « Mémoire » à programmer au second semestre 2014 ■ Bourse d'échanges aux plantes et fleurs : à organiser ■ Brûlage des déchets verts : renforcement de la législation ■ Fleurissement des jardinières.



Le conseil municipal vous invite à participer à la commémoration du 8 mai 1945

Jeudi 8 mai 2014

Départ du cortège à 11 heures, cour de la mairie. Dépôt de gerbe au monument aux morts.

A l'issue de la cérémonie, les élus vous invitent à partager le verre de l'amitié.

■ Point sur les travaux . . .



■ **Cajorque.** La rénovation du tableau d'affichage effectuée à l'automne dernier facilitera la communication des associations locales. Les murs de cet édifice seront rénovés en 2014 dans le cadre des chantiers d'insertion (cf. page 2)

■ **Station d'épuration.** Les missions de contrôle technique et de coordonnateur sécurité et protection de la santé (SPS) ont été confiées, après candidature, à la société SOCOTEC de Trèbes. Le relevé topographique mené par le cabinet GéoLauragais a conclu que la pente naturelle du terrain est suffisante pour la mise en place d'un système gravitaire entre les bassins.

■ **Goudronnage.** Les travaux de voirie programmés rue de la République et à l'accès de secours de la salle polyvalente sont achevés.

■ **Travaux bibliothèque.** La baie vitrée côté nord de l'étage de la bibliothèque a été repeinte. Ces travaux d'entretien sont réalisés dans le but d'améliorer l'esthétique et de prolonger la durée de vie des matériaux.

■ **Travaux au cimetière.** Des travaux ont été récemment effectués au cimetière : rénovation peinture du caveau communal, réparation du mur d'enceinte rue de l'olivier.



■ Vie associative ■ ■ ■

Carlip'animations vous informe...

1994
2014

Carlip'animations fête ses 20 ans. Plus d'informations dans le prochain bulletin.

■ **Carnaval.** Sous un soleil radieux, petits et grands étaient au rendez-vous du carnaval 2014. Quelques chiffres : plus de soixante enfants participaient à l'après-midi récréative (maquillage, défilé, goûter, spectacle de magie, sculpture de ballons), près de 150 convives partageaient le repas du soir, plus de 50 déguisements hauts en couleurs et originalité égayaient la salle polyvalente à l'occasion du bal masqué animé par Sylvio animation. Les 4 lauréats du prix des meilleurs déguisements : Les robots (Carlipa/villespy), le Légo (Carlipa), la poule (Villespy), le baigneur (Carlipa). Toutes les photos de cette journée sont disponibles sur www.carlipa.net ■ **Loto informatique.** Vous pouvez vous procurer la planche de 3 cartons au prix de 10 € au 06 12 04 01 37. Le loto sera suivi en direct de la salle polyvalente le samedi 29 mars à 21h00. Il sera diffusé en FM sur la fréquence 107 (RCF) ■ **Fête du muguet.** Elle se déroulera le 26 avril sur le thème de jeux musicaux. Repas traiteur, jeux et bal seront au programme de cette manifestation. ■ **Soirée cuisine-pâtisserie.** Les adeptes de la cuisine se réuniront le samedi 24 mai pour réaliser et goûter ensuite les mets de leur choix. ■ **Semaine culturelle.** 2 dates ont été retenues : samedi 14 juin pour le **concert de chorales** et le dimanche 15 juin après midi et soirée **cinéma**. La projection des 2 films sera entrecoupée d'un repas de type auberge espagnole.

Fil rouge 2014

Participez au jeu !!!!

■ A l'heure du numérique et de la photo facile, **Carlip'animations** lance **Carlip'photos**. Une occasion d'immortaliser quelques scènes de la vie locale actuelle de notre village. Toute les étapes du jeu sur www.carlipa.net ou au 06 12 04 01 37.

Toute l'information détaillée sur les manifestations dans vos boites aux lettres et sur www.carlipa.net



■ La maxime du bulletin

Celui qui reconnaît sa propre ignorance en sait beaucoup.

Confucius (551-479 avant JC)



■ Démographie ■ ■ ■



Naissances :

- **Lola Demagny**, le 25 octobre 2013 à Carcassonne
- **Sophia Petit Kuczkowski**, le 7 février 2014 à Carcassonne
- **Angie Pinet**, le 15 février 2014 à Carcassonne

■ Informations utiles ■ ■ ■

■ **Elections Municipales.** Les dimanches 23 et 30 mars, vous allez élire vos conseillers municipaux pour 6 ans. **Attention !!** Certaines nouveautés sont instaurées : nécessité de présenter une pièce d'identité pour voter. Vous trouverez, joint à ce bulletin, les informations utiles pour ces scrutins.

■ **Européennes.** La date des élections européennes est fixée au dimanche 25 mai 2014. Cette élection a pour but d'élire les représentants au parlement européen.

■ **Bibliothèque.** Venez profiter des nouveautés déposées début janvier par le bibliobus. Mardi 25 février dernier, deux animatrices de la médiathèque de Bram sont venues conter de douces lectures aux tout petits (de 0 à 3 ans). Prochain rendez-vous le mardi 14 avril à 10h30.

■ **COVALDEM 11.** Depuis le 20 décembre dernier, votre syndicat de collecte et de valorisation des déchets ménagers s'est doté d'un site internet. Vous pouvez le découvrir à l'adresse suivante : www.covaldem11.fr

■ **Conteneurs ordures ménagères.** A l'occasion de la collecte du 14 février dernier, les conteneurs ont été nettoyés et désinfectés.

■ **Encombrants.** Les prochaines collectes auront lieu les jeudis 13 mars et 11 septembre 2014.

■ **Cimetière.** Les horaires d'ouverture en période hivernale sont de 9h00 à 17h00.

